

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 08-mai-2018

Version 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 80813
Nom du produit CD44 (IM7) Rat mAb (APC Conjugate)

Reach registration number Cette substance / mélange contient uniquement des ingrédients qui ont été enregistrés ou sont exonérés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006.

Contient

| Nom chimique | Numéro d'index | Numéro CAS |
|-----------------------------|----------------|------------|
| Azoture de sodium (0 - 10%) | 011-004-00-7 | 26628-22-8 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Importateur (Applicable uniquement dans l'UE) | Fabricant |
|---|---|
| Cell Signaling Technology Europe B.V. Schuttersveld 2 2316 ZA Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0098 | Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400 |
| Website | www.cellsignal.com |
| Adresse e-mail | info@cellsignal.eu |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Supplemental hazard statement(s)

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

| Nom chimique | Numéro CAS | % en poids | N° CE | Classification (Règ. 1272/2008) | Numéro d'enregistrement REACH |
|-------------------|------------|------------|-----------|---|-------------------------------|
| Azoture de sodium | 26628-22-8 | 0.09 | 247-852-1 | Acute Tox. 2 (H300) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH032) | aucune donnée disponible |

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact oculaire

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes au médecin**

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse résistant aux alcools.**Moyens d'extinction déconseillés**

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Voir section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Nom chimique | Union européenne | Royaume-Uni | France | Espagne | Allemagne |
|-------------------|---|--|--|---|---|
| Azoture de sodium | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ S* | STEL 0.3 mg/m ³ TWA 0.1 mg/m ³ Skin | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ P* | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ S* | TWA: 0.2 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.4 mg/m ³ |
| Nom chimique | Italie | Portugal | Pays-Bas | Finlande | Danemark |
| Azoture de sodium | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ Pelle* | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ Ceiling 0.29 mg/m ³ Ceiling 0.11 ppm C(A4) P* | Huid* STEL 0.3 mg/m ³ TWA 0.1 mg/m ³ | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ iho* | TWA 0.1 mg/m ³ H* |
| Nom chimique | Autriche | Suisse | Pologne | Norvège | Irlande |
| Azoture de sodium | H* STEL 0.3 mg/m ³ TWA 0.1 mg/m ³ | TWA 0.2 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³ | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.1 mg/m ³ | TWA 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ Skin |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

80813 CD44 (IM7) Rat mAb (APC Conjugate)

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|--------------------------------------|--|
| Protection des yeux/du visage | Lunettes de sécurité avec protections latérales |
| Protection de la peau | |
| Protection des mains | Gants imperméables. |
| Autres | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection respiratoire | Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Aucune information disponible |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Odeur | Aucune information disponible |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|----------------|-------------------------------|
| pH | 7.2 | Aucune information disponible |
| Point de fusion /congélation | | Aucune information disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | | Aucune information disponible |
| Point d'éclair | | Aucune information disponible |
| Taux d'évaporation | | Aucune information disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | | Aucune information disponible |
| Limite supérieure d'inflammabilité | | Aucune information disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité | | Aucune information disponible |
| Pression de vapeur | | Aucune information disponible |
| Densité de vapeur | | Aucune information disponible |
| Densité relative | | Aucune information disponible |
| Solubilité | | Aucune information disponible |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | | Aucune information disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | | Aucune information disponible |
| Température de décomposition | | Aucune information disponible |
| Viscosité | | Aucune information disponible |
| Propriétés explosives | | Aucune information disponible |
| Propriétés comburantes | | Aucune information disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|--|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune information disponible |
| Teneur en COV | Aucune information disponible |
| Densité | Aucune information disponible |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

80813 CD44 (IM7) Rat mAb (APC Conjugate)

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Sur une période de temps, l'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le plomb, le laiton ou la soudure dans les systèmes de plomberie pour former une accumulation des composés hautement explosifs de l'azide de plomb et de l'azide de cuivre.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

| Nom chimique | DL50 oral | DL50 dermal | CL50 par inhalation |
|-------------------|------------------|--|---------------------|
| Azoture de sodium | = 27 mg/kg (Rat) | = 20 mg/kg (Rabbit) = 50 mg/kg (Rat) | - |

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire Éviter le contact avec les yeux. Peut provoquer une légère irritation.
Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.
Ingestion L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes Aucune information disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes Aucune information disponible.
Effets cancérogènes Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Danger par aspiration Aucune information disponible.
Autres informations Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques |
|-------------------|--------------------------|------------------------------|---|
| Azoture de sodium | EC50 0.35 mg/L | LC50 0.8 mg/L (Oncorhynchus) | LC100 1 mg/L (Orconectes rusticus) |

80813 CD44 (IM7) Rat mAb (APC Conjugate)

| | | | |
|--|---|--|------|
| | (Pseudokirchneriella subcapitata) 96 h | mykiss) 96 h LC50 5.46 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 0.7 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h | 96 h |
|--|---|--|------|

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|--|--------------------------------|
| Bioaccumulation | Aucune information disponible. |
| Facteur de bioconcentration (BCF) | Aucune information disponible |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément aux réglementations locales. |
| Emballages contaminés | Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination. |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non réglementé |

| | |
|---|----------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |

80813 CD44 (IM7) Rat mAb (APC Conjugate)

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

| | |
|------------------|---|
| TSCA 8(b) | - |
| DSL/NDSL | - |
| EINECS/ELINCS | - |
| ENCS | - |
| IECSC | - |
| KECL | - |
| PICCS | - |
| AICS (Australie) | - |

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

Cette substance / mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 08-mai-2018

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour

assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.